

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20130718-2013\_A125-DE  
Date de télétransmission : 25/07/2013  
Date de réception préfecture : 25/07/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 18 JUILLET 2013  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS  
MASINI

**2013\_A125**

**OBJET : Habitat - ZAC du Centre Ancien de Trets - Concession d'aménagement avec la SPLA Pays d'Aix Territoires - Approbation du compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC 2012)**

Le 18 juillet 2013, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle Emilien Ventre à Rousset, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 12 juillet 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - ALBERT Guy - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean-Pierre - BARRET Guy - BELLUCCI Angélique - BENON Charlotte - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOYER Michel - BRAMI Helliot - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - CANAL Jean-Louis - CASSAN René - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHEVALIER Eric - CHORRO Jean - CONTE Marie-Ange - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DEMENGE Jean - DESCLOUX Odette - DI CARO Sylvaine - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude - FERAUD Pierre - GACHON Loïc - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GROSSI Jean-Christophe - GUINDE André - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LICCIA Marcel - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MARTIN Richard - MATAS Henri - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MERGER Reine - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - PAOLI Stéphane - PIN Jacky - QUARANTA Alain - RENAUDIN Michel - ROUARD Alain - ROUGIER Jacques - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SILVESTRE Catherine - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TERME Françoise - TRINQUIER Noëlle - VILLEVIELLE Robert

**Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s)** : GOUIRAND Daniel suppléé par CHALLIER Antoinette - LECLERC Jean-François suppléé par ODERMATH Eric - ORCIER Annie suppléée par LANFRANCO Anne - VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales** : BARBAT-BLANC Odile donne pouvoir à GARÇON Jacques - BAUTZMANN Marcel donne pouvoir à MARTIN Régis - BENNOUR Dahbia donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - BERNARD Christine donne pouvoir à PAOLI Stéphane - BOULAN Michel donne pouvoir à ROUARD Alain - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël - CATELIN Mireille donne pouvoir à GERARD Jacky - DAVENNE Chantal donne pouvoir à AGOPIAN Jacques - DELOCHE Gérard donne pouvoir à GERACI Gérard - DILLINGER Laurent donne pouvoir à JOISSAINS Sophie - DUFOR Jean-Pierre donne pouvoir à MUSSET Alain - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à BRAMI Helliot - FILIPPI Claude donne pouvoir à CRISTIANI Georges - FOUQUET Robert donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric donne pouvoir à CANAL Jean-Louis - HAMARD-OULMI Nadira donne pouvoir à CONTE Marie-Ange - JONES Michèle donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle - LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à TAULAN Francis - LONG Danielle donne pouvoir à ALBERT Guy - MICHEL Claude donne pouvoir à MORBELLI Pascale - MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky - OLLIVIER Arlette donne pouvoir à SILVESTRE Catherine - PATOT Gérard donne pouvoir à BUCCI Dominique - PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - PIERRON Liliane donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - PIZOT Roger donne pouvoir à CURINIER Erick - PORTE Henri-Michel donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude - POTIE François donne pouvoir à MAS Jean-Louis - RIVET-JOLIN Catherine donne pouvoir à CHAZEAU Maurice - ROVARINO Isabelle donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - TONIN Victor donne pouvoir à CHEVALIER Eric - TRAN PHUNG CAU Catherine donne pouvoir à AGARRAT Henri

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : AMAROUCHE Annie - AMIEL Michel - BERENGER Patrice - BRUNET Danièle - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CIOT Jean-David - DAGORNE Robert - DE PERETTI François-Xavier - DEVAUX Pierre - DEVESA Brigitte - GALLESSE Alexandre - GARCIA Daniel - GARNIER Eliane - GOURNES Jean-Pascal - GUEZ Daniel - JAUME Emmanuelle - LAGIER Robert - LEGIER Michel - LOUIT Christian - MALLET Raymond - MEDVEDOWSKY Alexandre - MOHAMMEDI Amaria - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - NELIAS Mireille - PERRIN Jean-Claude - RIVORY Olivia - ROUSSEL Jacques - SLISSA Monique - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard

**Secrétaire de séance** : Yannick DECARA

**Monsieur Jean-Claude FERAUD** donne lecture du rapport ci-joint.

**CONSEIL DU 18 JUILLET 2013**

Rapporteur: Monsieur Jean-Claude FERAUD

Co-rapporteur : Monsieur Bruno SANGLINE

**Thématique : Habitat**

**Objet : ZAC du Centre Ancien de Trets – Concession d'aménagement avec la  
SPLA Pays d'Aix Territoires – Approbation du compte rendu annuel à  
la collectivité (CRAC 2012)**

**Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

La réalisation de la ZAC Centre Ancien à Trets a été concédée à la SPLA Pays d'Aix Territoires par décision du Bureau du 1<sup>er</sup> avril 2011 par le biais d'une concession d'aménagement. Il s'agit de présenter le compte rendu annuel d'activités 2012 du concessionnaire à la Collectivité.

**Exposé des motifs :**

Dans le cadre du traité de concession de la ZAC du Centre Ancien, le concessionnaire est chargé :

- de la maîtrise foncière, y compris par le biais de la mise en œuvre d'une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique ;
- des formalités légales, réglementaires et techniques liées à la réalisation de l'opération, (procédure Loi sur l'Eau) ;
- de la réalisation des ouvrages et équipements prévus au programme des équipements publics de la ZAC, y compris la remise des équipements à leur gestionnaire respectif ;
- de la commercialisation des lots ;

- de la gestion administrative, financière et comptable de l'opération.

Il est également demandé au concessionnaire de mettre en œuvre une démarche de qualité environnementale sur l'opération.

La SPLA assure donc la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Des instances de suivi ont été mises en place afin d'assurer le contrôle analogue de l'opération par le concédant : il s'agit du comité technique de l'opération qui s'est réuni à quatre reprises durant l'exercice écoulé et du comité de pilotage qui s'est réuni une fois.

Par ailleurs, le concédant exerce un contrôle technique, financier et comptable sur l'opération notamment grâce la production d'un compte-rendu annuel conforme à l'article L.300-5 du Code de l'Urbanisme.

Ainsi, l'article 29 du traité prévoit qu'indépendamment des divers documents élaborés dans le cadre de l'opération, le concessionnaire devra produire au plus tard le 15 mai de chaque année un compte-rendu comportant :

- le bilan prévisionnel et le plan de trésorerie actualisé,
- un tableau des acquisitions et cessions foncières réalisées pendant la durée de l'exercice écoulé,
- une note de conjoncture sur les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'exercice écoulé comparées aux prévisions initiales et sur les prévisions de l'année à venir,
- un rapport spécifique sur la mise en œuvre de la démarche environnementale de l'opération,
- le cas échéant, le bilan de la mise en œuvre des conventions d'avances,
- le cas échéant, un tableau des subventions perçues et des subventions demandées pendant la durée de l'exercice écoulé auprès des autres personnes publiques, ainsi que le compte rendu d'utilisation des subventions perçues,
- un planning d'opération actualisé,
- un rapport sur les conditions d'exercice des prérogatives de puissance publique (expropriation, préemption...).

Depuis avril 2011, la SPLA Pays d'Aix Territoires a donc entamé les missions qui lui sont dévolues. Le rapport présenté au Conseil d'Administration de la SPLA du 12 juin 2013 présente le CRAC 2012.



## **Synthèse du Compte Rendu Annuel à la Collectivité**

Pour rappel, cette opération poursuit un double objectif :

- restructurer le centre ancien en terminant les projets engagés dans une première convention,
- réaménager le secteur 4 chemins/Cassin pour y créer du logement.

### **Compte rendu de l'année 2012**

Au cours de cette deuxième année de concession, la SPLA a finalisé le dossier de réalisation de la ZAC ainsi que toutes les études préalables affiliées (étude hydraulique, complément étude d'impact...). Sur le centre ancien, les travaux de l'Office de Tourisme et de l'extension du Jardin des remparts se sont terminés. La SPLA a effectué le suivi des travaux programmés sur des immeubles cédés en vue de réaliser des logements aidés et continué sa mission de gestion immobilière et locative sur Trets (25 immeubles et parcelles).

Il est à noter un décalage entre le prévisionnel 2012 et le réalisé 2012. En effet, concernant les produits, la vente escomptée sur 2012 pour 235 K€ est finalement reportée en 2013. Sur les charges, il s'agit d'absence d'acquisitions foncières en 2012 alors que près 1 M d'€ était initialement prévu pour saisir des opportunités.

### **Evolution du bilan depuis la signature du traité**

Le bilan prévisionnel de cette opération est stable depuis le démarrage de la concession.

Pour rappel, la participation en numéraire de la CPA s'élève à 5.784.000 €. Le montant annuel de 600.000 € sera versé à la SPLA à l'issue de l'approbation du CRAC 2012.

### **Perspectives 2013**

Le contour de l'opération devant évoluer en 2013, le prévisionnel 2013 est limité au nécessaire en recettes et en dépenses : finalisation des cessions d'immeubles rue Brossolette, rue Magenta et rue Féraud ; pas d'acquisition foncière prévue, des travaux de finition en centre ancien.

Par ailleurs en 2013, une participation de 219.018 € de la Commune de Trets, au titre des équipements public de la ZAC, est attendue.

Vous trouverez ci-joint les bilans établis par la SPLA reprenant le réalisé à fin 2012, le prévisionnel pour les années à venir, et le nouveau bilan prévisionnel actualisé de l'opération.

### Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.300-4 et suivants ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2004-A124 du 25 juin 2004 déclarant d'intérêt communautaire la création de la ZAC Centre Ancien de Trets ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2010-A189 du 10 décembre 2010 créant la ZAC ;

VU la délibération n° 2011\_B129 du Bureau Communautaire du 1<sup>er</sup> avril 2011 concédant l'aménagement de la ZAC centre ancien de Trets ;

VU le compte rendu annuel de la collectivité 2012 de la ZAC du centre ancien de Trets ci-joint ;

VU l'avis de la Commission Habitat du 4 juillet 2013.

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 18 juillet 2013.

### Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC 2012) de Pays d'Aix Territoires relatif à la réalisation de la ZAC centre ancien de Trets ;
- **DIRE** que le montant de la participation de la CPA pour l'année 2013 s'élève à 600.000 € et que ce montant sera imputé sur la ligne de crédit 17339 fonction 90 nature 20422 qui présente les disponibilités nécessaires ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette affaire.

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUIN 2013**

.....

**6. Communauté du Pays d'Aix – Zone d'aménagement concerté du centre ville de Trets  
Compte-rendu annuel à la collectivité**

Monsieur le Président demande à Madame GENUA de présenter cette question.

Madame GENUA rappelle qu'en sa séance du 24 avril dernier, le Conseil d'Administration a approuvé le compte rendu annuel à la collectivité pour l'année 2012.

Le bilan financier doit être modifié, afin de prendre en compte les produits financiers perçus pour l'année 2012 d'un montant de 17 028 €.

Ainsi, après modification, le montant total des produits de 2012 représente 651 969 € HT.

Le montant total des charges de 2012 s'élève à 542 443 € HT.

Les autres éléments du compte rendu annuel à la collectivité restent inchangés.

**Compte rendu Annuel à la Collectivité**

La concession d'aménagement pour la réalisation de la ZAC du centre ville de TRETTS a été signée entre la COMMUNAUTÉ du PAYS D'AIX et la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES le 20 avril 2011 et a été notifiée le 21 avril 2011.

La deuxième année de la concession a vu la constitution du dossier de réalisation de la ZAC et la fin des premiers travaux d'aménagement d'équipements :

- ✚ Finalisation des études préalables au dossier de réalisation de la ZAC, notamment l'étude hydraulique des ruisseaux de la Bagasse et du Longarel, le complément d'étude d'impact, l'étude de potentialité de développement des énergies renouvelables, et constitution du dossier de réalisation complet.
- ✚ La fin, le 25 septembre 2012, des travaux d'aménagement du garage Mège à l'angle du boulevard Vauban et de l'avenue Mirabeau en centre médical, Office de Tourisme et extension du Jardin des Remparts.
- ✚ Le suivi des travaux et du paiement des subventions relativement aux immeubles 4 et 6 rue Gasquet vendus à la SCI DOJE SOISEROL avec un programme de 5 logements sociaux PLS.
- ✚ La gestion des immeubles du stock foncier, notamment des 12 logements occupés, du Jardin des Remparts et des parcelles vacantes de la Synagogue.

**CHARGES :**

- ✚ Action foncière et les acquisitions foncières :

- Dans le cadre de l'observatoire foncier, 41 DIA ont été examinées pendant l'année 2012 jusqu'à ce que la SPLA soit informée, le 26 novembre 2012, que le DPU a été retiré à la Ville (prix moyen de 1930 €/m<sup>2</sup>) par décision préfectorale liée à l'arrêté de carence en matière de logements sociaux.
- Aucune acquisition n'a été réalisée en 2012, l'objectif d'acquisitions pour 2012 étant fixé prévisionnellement à 993 316 €.
- ✚ **Etudes préalables :**  
Les études afin de constituer le dossier de réalisation de la ZAC ont coûté 10 175 € HT.
- ✚ **Travaux et honoraires :**  
En 2012, les travaux et honoraires ont atteint 250 940 € HT, répartis comme suit :
  - Travaux et honoraires relatifs à la transformation du garage Mège en centre médical, Office de tourisme et extension du Jardin des Remparts : environ 235 000 € HT.
  - Travaux d'entretien des logements loués pour environ 15 000 € HT :  
Ce sont des réparations des immeubles loués (31 rue Lemée, 18 rue du Premier Mai, 10 rue Borde et 13 rue Clérion).
- ✚ **Gestion immobilière et locative :**  
Au 31 décembre 2012, la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES gère 25 immeubles ou parcelles, parmi lesquels :
  - 10 immeubles d'habitation, dont 4 occupés - comprenant 12 logements - et 6 vacants,
  - 15 parcelles en état de terrain nu ou aménagé.
 Le recouvrement des loyers a connu des difficultés concernant une famille et un locataire.  
Le montant total des loyers perçus au 31 décembre 2012 est de 34 942 €.
- ✚ **Conclusion pour les charges :**  
Les charges de 2012 se sont élevées à un montant total de 542 443 € H.T.  
Dans le bilan 2011, les charges étaient prévues pour 2012 à hauteur de 1 748 708 € HT ; ce montant n'a pas été atteint essentiellement du fait de l'absence d'acquisition.

## LES PRODUITS

Les produits en 2012 sont provenus de la participation de la CPA et des loyers.

- ✚ **Cessions :**  
Aucune cession n'a eu lieu en 2012 mais le compromis de vente pour l'immeuble au 1 rue Féraud a été signé le 8 novembre 2012.  
Les contacts préalables avec des acquéreurs ont concerné également les immeubles rue Brossolette et 4 rue Magenta.
- ✚ **Participation de la Communauté :**  
La participation de la C.P.A pour l'année 2012 a été versée le 31 août 2012 pour un montant de 600 000 €.
- ✚ **Avance de trésorerie de la communauté :**  
Concernant l'avance de trésorerie, la CPA l'a versée le 16 janvier 2012 pour un montant de 1 000 000 €. Elle a été remboursée fin 2012.
- ✚ **Subventions de collectivités :**  
Aucune subvention n'a été réglée ni sollicitée à ce stade de l'opération.

### Conclusion pour les produits :

Les produits de 2012 se sont élevés à un montant total de 651 969 € HT.

Dans le bilan 2011, les produits étaient prévus pour 2012 à hauteur de 855 487 € HT ; ce montant n'a pas été atteint essentiellement du fait du report en 2013 de la cession du 1 rue Féraud.

## LES PERSPECTIVES

Les perspectives pour l'année 2013 sont les suivantes :

- ✦ Des acquisitions limitées au strict nécessaire dans le but de saisir une opportunité.
- ✦ La cession des Immeubles rue Brossolette, 4 rue Magenta et 1 rue Féraud.
- ✦ L'examen du remplacement de la ZAC par une opération d'aménagement de moindre envergure pour le centre historique, d'une part, et, d'autre part, une ZAC dont la maîtrise d'ouvrage et le périmètre restent à définir.
- ✦ L'accompagnement de la Ville de Trets dans la procédure de révision simplifiée du PLU.
- ✦ La perception de la subvention Ville de 219 018 € au titre de la requalification du garage Mège en permanence médicale et Office de tourisme.

Extrait certifié conforme  
au procès verbal du Conseil  
d'Administration de la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES

Le Directeur  
  
Jean-Louis VINCENT

Z.A.C CENTRE VILLE DE TRETS - BILAN FINANCIER PREVISIONNEL DE L'OPERATION

	Financier CRPO approuvé au 31.12.11 € HT	Réalisé 2012 € HT	Cumulé-réalisé au 31.12.12 € HT	Prévision 2013 € HT	Prévision 2014-2021 € HT	CRPO actualisés 2011-2021 € HT
Cessions	16 740 000	0	230 000	230 000	16 280 000	16 740 000
Participations constructeurs	4 160 000	0	0	0	4 160 000	4 160 000
Participation CPA apport en nature	2 357 513	0	2 357 513	0	0	2 357 513
Participation CPA	5 784 000	600 000	1 400 000	600 000	3 784 000	5 784 000
Subv autres collectivités	2 209 200	0	0	219 018	1 969 182	2 209 200
Produits financiers	13 447	17 028	30 475	0	0	30 475
Produits de gestion	130 487	34 942	53 423	20 000	57 063	130 486
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>31 381 200</b>	<b>651 969</b>	<b>4 071 411</b>	<b>1 059 018</b>	<b>26 271 245</b>	<b>31 411 674</b>
Maîtrise des sols	14 283 000	10 210	269 961	0	14 073 038	14 283 999
Maîtrise des sols apport précédent	2 357 513	0	2 357 513	0	0	2 357 513
Etudes préalables	57 660	10 175	17 835	79 825	0	97 660
Travaux et honoraires	10 442 340	250 940	565 423	24 000	9 862 918	10 442 339
Rémunération aménageur	2 881 466	249 600	416 614	259 584	2 205 268	2 881 466
Frais financiers trésorerie	160 000	1	1	15 000	175 474	190 475
Frais financiers sur emprunt	580 000	0	0	0	580 000	580 000
Frais divers	465 311	21 518	33 001	54 000	378 310	465 311
TVA sur marge	113 911	0	0	0	113 911	113 911
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>31 381 201</b>	<b>542 443</b>	<b>3 660 348</b>	<b>432 409</b>	<b>27 316 917</b>	<b>31 411 673</b>
<b>SOLDE D'EXPLICATION</b>	<b>0</b>	<b>109 526</b>	<b>411 063</b>	<b>626 609</b>	<b>-1 043 672</b>	<b>0</b>
Tiers fournisseurs		127 240	49 253			
Tiers clients		-8 096	528			
Etat/vt		-63 782	-117 635			
Caution local		0	-900			
Caution/loyers		0	1 093			
<b>CREANCES ET DETTES</b>		<b>53 562</b>	<b>-67 564</b>	<b>67 564</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Avances trésorerie reçues		1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	0
Avances trésorerie remboursées		-1 000 000	-1 000 000	-1 000 000	0	0
Mobilisations emprunts		0	0	0	0	0
embouragements emprunts		0	0	0	0	0
<b>AVANCES ET REMBOURSEMENTS</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>SOLDE FIN DE CHAQUE EXERCICE</b>		<b>355 037</b>	<b>343 499</b>	<b>704 179</b>	<b>-1 047 672</b>	<b>1</b>
<b>TRESORERIE CUMULEE</b>		<b>355 037</b>	<b>343 499</b>	<b>1 047 672</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Acquisitions foncières réalisées m²		2 700	1 500	500	64 000	0
Cessions réalisées m²		500	300	600	62 100	0
<b>SURF OPER m²</b>	<b>66 000</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>	<b>-100</b>	<b>63 000</b>	<b>3 000</b>
RIEN AMENAG.	2 381 466	219 600	415 614	259 584	2 205 268	2 381 466
						surface à remettre à la collectivité
						3 000

SPLA P.A.T. - ZAC centre ville Trets - CRAC 2012 - Pièce 3 - 10/05/2013

Le Conseil approuve le compte rendu annuel à la collectivité qui lui est présenté.

Extrait certifié conforme  
au procès verbal du Conseil  
d'Administration de la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES

Le Directeur  
**Jean-Louis VINCENT**

**OBJET : Habitat - ZAC du Centre Ancien de Trets - Concession d'aménagement avec la SPLA Pays d'Aix Territoires - Approbation du compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC 2012)**

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	112
Abstentions	1
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	111
Majorité absolue	56
Pour	111
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

MAURET Jacques

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents  
**Maryse JOISSAINS MASINI**

24 JUIL. 2013